

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 24 juin 2016

1^{ère} Commission
N° CG-2016-3-1-3

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

COMPTE DE GESTION 2015

Résumé : Approbation du compte de gestion du budget principal et des comptes de gestion des budgets annexes de la Cité de l'Enfance et de la Régie de Production d'Energie Electrique.

Conformément aux règles de la comptabilité publique des départements (nomenclature M52), de la comptabilité des établissements publics sociaux (nomenclature M22) et de celle des services publics locaux industriels et commerciaux (M4), j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de gestion du budget principal, et des budgets annexes de la Cité de l'Enfance et de la Régie de Production d'Energie Electrique, établis par le Payeur départemental pour l'exercice 2015.

Ces comptes reconstituent les mouvements budgétaires effectués en cours d'exercice. Ils sont déposés sur le bureau de l'Assemblée et sont conformes en globalité aux comptes administratifs qui retracent les opérations réelles et d'ordre de l'exercice.

Les mouvements constatés en dépenses et en recettes pour l'exercice 2015 sont en concordance et aboutissent à la situation suivante :

➤ **Pour le budget principal :**

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	75 445 928,24 €
		section d'investissement :	- 46 015 637,37 €
-	Résultat global :		29 430 290,87 €

➤ **Le budget annexe de la Cité de l'Enfance :**

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	418 841,70 €
		section d'investissement :	640 179,04 €

- **Résultat global :** **1 059 020,74 €**

- **Le budget annexe de la Régie de Production d'Énergie Electrique :**
- Résultat de clôture section de fonctionnement : 65 810,91 €
- section d'investissement : 1 123 982,74 €
- **Résultat global :** **1 189 793,65 €**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN